

LES WISIGOTHS, L'ÉCONOMIE ET LA CIRCULATION MONÉTAIRE AU V^e SIÈCLE

| MARIE-LAURE LE BRAZIDEC |



Aborder la question numismatique relative au royaume wisigoth de Toulouse soulève de nombreuses problématiques alors que beaucoup d'interrogations demeurent pour les chercheurs travaillant sur les monnayages de la fin de l'Antiquité, tant nos connaissances sont encore lacunaires¹. Les sources écrites sur ce sujet font en effet défaut, le matériel n'est pas très abondant ou difficilement attribuable avec certitude, il convient donc de rester prudent.

Nous n'avons pas la prétention ici de donner une vision arrêtée concernant les monnayages des Wisigoths de Toulouse, mais seulement de présenter un état de la question.

PROBLÉMATIQUES DU DÉBUT DU V^e SIÈCLE

En 1872, A. Heiss écrivait : « Les Wisigoths, de même que les autres barbares qui se firent des royaumes avec les provinces qu'ils arrachèrent à l'Empire romain, ne changèrent pas les systèmes monétaire et pondéral qu'ils trouvèrent établis. Les Wisigoths n'avaient pas de monnaie propre ; depuis la sortie de leur pays, ils faisaient usage des espèces impériales : ils durent forcément en continuer le système, depuis si longtemps en vigueur, et se contenter de prouver leur indépendance en substituant l'effigie de leurs rois à celle des empereurs ; encore ce changement ne s'opéra-t-il que peu à peu »².

Ce constat, effectué par un numismate de la seconde moitié du XIX^e siècle, posait déjà la problématique des monnayages en circulation, de leur évolution et de leur usage. Ces éléments dépendent étroitement du statut des Wisigoths dans l'Empire romain, de la fiscalité qui leur était liée et des activités commerciales et économiques sur le territoire qu'ils occupaient.

1. Voir en dernier lieu Geneviève 2013, p. 383-386.

2. Heiss 1872, p. 24.

La fiscalité

L'évolution du statut des Wisigoths installés en Aquitaine, - auxiliaires en 419, puis fédérés par le traité de 439, et enfin en 477, sous Euric, l'indépendance du royaume de Toulouse³ -, a forcément eu une incidence sur la situation fiscale et économique pendant cette période. De fait, l'armée des Wisigoths n'avait pas autorité pour collecter l'impôt, action qui demeurait sous le pouvoir de l'administration romaine⁴ ; par ailleurs, elle n'en aurait pas eu les moyens structurels et humains. Enfin, les cités ne géraient pas non plus la fiscalité générale, qui dépendait du pouvoir central. Ainsi, il faut admettre le « maintien des structures étatiques romaines en Gaule du Sud en dépit de l'installation des soldats wisigoths dans la région »⁵.

L'économie et le commerce

L'économie reposait sur le modèle romain et était portée par les productions des grands domaines. Certains d'entre eux étaient toujours exploités par l'aristocratie gallo-romaine, alors que d'autres en déshérence (*agri deserti*) échurent aux Wisigoths lors du partage des terres⁶, intervenu en plusieurs temps (dès 419 et entre 425 et 435), les soldats faisant cultiver les terres par des tenanciers⁷. Si les campagnes de l'Aquitaine connurent quelques passages dévastateurs, les archéologues observent que la prospérité semble être revenue assez vite, ce qui ne pouvait être que profitable aux caisses de l'État⁸.

En ce qui concerne le commerce et l'usage monétaire, il faut imaginer pour ce V^e siècle un système proche de ce qui a pu être établi pour la période suivante, une fois les Wisigoths uniquement installés en Espagne, mettant en œuvre plusieurs objets, notamment des balances et des poids qui permettaient les équivalences entre espèces monétaires différentes. Les découvertes archéologiques des premières sont encore peu courantes, alors que celles des poids byzantins deviennent plus fréquentes en Gaule du Sud⁹. On observe par ailleurs une hiérarchisation des valeurs d'échange, la monnaie d'or étant utilisée pour les transactions les plus élevées et celle d'argent pour de moins importantes¹⁰.

Globalement, sur le territoire, la monnaie d'or se retrouve autant en milieu urbain que rural, marquant ainsi une utilisation de l'or non réservée aux cités et à leurs élites, mais à toute personne, dans le cadre d'une économie structurée autour des grands domaines gallo-romains.

3. Delaplace 2015, p. 165-256.

4. *Ibid.*, p. 178.

5. *Ibid.*, p. 180.

6. On constate d'ailleurs une présence wisigothique sur des *villae* d'Aquitaine - dont celle de Séviac (Gers) -, à travers quelques objets très spécifiques (Kazanski, Lapart 1995, voir aussi la notice d'E. Boube dans ce catalogue, p. 161).

7. Delaplace 2015, p. 178-179.

8. Kazanski, Lapart 1995, p. 194-197.

9. Plusieurs poids byzantins, de différentes masses, ont été récemment découverts sur le site de Maguelone (Hérault) et sont en cours d'étude (fouilles Claude Raynaud, UMR 5140). Ils sont datables à partir du V^e siècle.

10. Retamero 1999, p. 281-282.

PRODUCTION ET CIRCULATION MONÉTAIRE AU V^e SIÈCLE SOUS LES WISIGOTHS

Le système monétaire romain est établi depuis Auguste sur le trimétallisme : or, argent et bronze. La production était essentiellement centralisée à Rome pendant le Haut-Empire, puis le III^e siècle voit la multiplication des ateliers monétaires qui s'implantent à proximité du *limes* et des militaires à payer. Ce système trimétallique et cette organisation perdurent après la réforme de Dioclétien en 294, avec la création du *nummus*, monnaie de bronze argentée, puis en 310 lorsque Constantin I crée le *solidus* qui remplace l'*aureus*, monnaie d'or du Haut-Empire.

La mise en place d'une production monétaire par les Wisigoths, comme pour les autres peuples germaniques installés en Gaule, suppose l'élaboration de tout un système¹¹ : collecter le métal (impôts ou rapines), le préparer et le frapper, organiser le contrôle et la circulation, le tout en lien avec le développement de structures étatiques. Or cela n'a pu se mettre en place que progressivement, en corrélation avec l'évolution de leur statut.

L'or

La monnaie d'or était essentiellement destinée à la solde des militaires et constituait également le numéraire du grand commerce.

Au début du V^e siècle, sont frappés des *solidi* et des *tremisses* (valant un tiers du *solidus*). Les « royaumes » germaniques copient les monnaies d'or romaines et leurs productions sont appelées pseudo-impériales. Le style et la graphie divergent des modèles mais le nom de l'empereur régnant, romain puis byzantin, y est laissé. Les frappes wisigothiques semblent débiter à la fin du règne de Valentinien III¹² (425-455) avec des *solidi* portant la marque d'atelier fictif¹³ R - A // COMOB¹⁴ (fig. 1), puis sont émis des *tremisses* dont le revers représente une Victoire debout à gauche, et non à droite (fig. 2). Un grand nombre de ces frappes portent le nom de Sévère III (461-465). Viennent ensuite d'autres tiers de sou qui se caractérisent notamment par un revers avec une Victoire stylisée avançant à droite, dite « au kangourou » (fig. 3). Ces émissions furent vraisemblablement frappées dans un atelier à Toulouse et peut-être en partie à Narbonne pour les types imités d'Anastase (491-518).

Très récemment, pour la fin de la période correspondant au règne d'Anastase, l'analyse de deux *tremisses* pseudo-impériaux a permis de proposer une chronologie affinée de ces monnayages du territoire wisigothique¹⁵.

L'argent

Au IV^e siècle, le denier du Haut-Empire est remplacé par l'*argenteus* puis la siliqua, mais ces monnaies d'argent ne retrouvent pas dans la circulation le rôle que le denier y tenait antérieurement. Cela est essentiellement dû à la crise du III^e siècle (inflation) et à l'absence de découverte de nouveaux

11. Depeyrot 1987, p. 85.

12. Il existe de rares monnaies d'or au nom d'Honorius attribuées aux Wisigoths, dont la production se situerait sous le règne de Valentinien III (MEC I, p. 44 et n° 166).

13. Une autre hypothèse a été avancée comme interprétation des lettres R A : *Rex Alaricus*, en référence au règne d'Alaric II, auquel aucune production monétaire n'est clairement associée, mais cela pose question (MEC I, p. 46).

14. Depeyrot 1986 et Depeyrot 1987, p. 90.

15. López-Sánchez, Seguin 2019.



Fig. 1 | *Solidus* au nom de Sévère III, avec la marque R-A (Toulouse ?) - musée Saint-Raymond, Inv. 2000.14.235. Diamètre : 20 mm.



Fig. 2 | *Tremissis* au nom de Sévère III à la victoire à gauche - musée Saint-Raymond, Inv. 2000.14.236. Diamètre : 15 mm environ.



Fig. 3 | *Tremissis* au nom d'Anastase du type à la victoire dite «au kangourou», musée Saint-Raymond, Inv. 2000.14.261. Diamètre : 13 mm environ.



Fig. 4 | *Argenteus* au nom de Valentinien III, revers à la victoire, attribué aux Wisigoths - Bibliothèque nationale de France, Cabinet des médailles, acq. 2018.42. Diamètre : 13 mm.

gisements argentifères¹⁶. Les quantités émises diminuent au cours du IV^e siècle et à partir de 370 leur rôle n'est plus que marginal ; la frappe de l'argent cesse au début du V^e siècle.

Les derniers témoignages de la présence de monnaies d'argent romaines dont nous pouvons avoir connaissance en Occitanie sont plusieurs petits dépôts de siliques de l'époque de l'usurpateur Constantin III (407-411) : Cambounès (Tarn), Bédeilhac-et-Aynat et Saint-Paul-de-Jarrat¹⁷, tous deux en Ariège. Composés en partie de siliques rognées - c'est-à-dire ajustées à un poids inférieur -, spécifiques à la *Britannia*, ils sont enfouis après 411.

On a longtemps supposé que les Wisigoths n'avaient pas frappé de monnaies d'argent. Toutefois, un *argenteus* au nom de Valentinien III (fig. 4), imitant un *tremissis*, trouvé en Charente-Maritime, a été récemment attribué aux Wisigoths¹⁸. Ces monnaies d'argent montreraient l'existence nécessaire d'espèces divisionnaires et la continuité de la monétarisation de l'économie. D'autres découvertes, telles que la demi-silique mise au jour en 2012 dans la sépulture 560 de la nécropole de Blanzac-Porcheresse (Charente), pourraient venir éclairer d'un jour nouveau la possibilité d'un monnayage d'argent (voir p. 317).

Le bronze

La monnaie de bronze joue un rôle d'appoint mais limité dans le monnayage romain, comme numéraire fiduciaire. Abondamment frappées au Haut-Empire, les dénominations de bronze (sesterces, *dupondii* et as) cessent progressivement d'être produites au cours du III^e siècle. En 294, la réforme monétaire de Dioclétien réintroduit le bronze avec la création du *nummus*, espèce qui sera abondamment frappée dans la première moitié du IV^e siècle, après plusieurs réductions. Dans la seconde moitié du IV^e siècle, le volume des frappes de monnaies de bronze officielles diminue, provoquant en réaction la production d'imitations, pour s'arrêter au plus tard vers 420¹⁹.

Les monnaies trouvées en fouilles archéologiques montrent bien que la circulation monétaire au V^e siècle, et même dans les siècles suivants, emploie toujours le stock des bronzes émis au IV^e siècle, officiels et imités. Des particularités sont parfois attestées : ainsi le système spécifique observé dans le dépôt monétaire de Boussargues, à Argelliers (Hérault)²⁰, dont l'abandon se situe entre 420 et 450, montre un numéraire divisionnaire de l'*aes* 4 théodosien, créé par les usagers, en rognant et cisillant les exemplaires en circulation, afin vraisemblablement de pallier le manque d'émissions officielles dans les transactions courantes. À ce phénomène d'ajustement du système monétaire existant, s'ajoute la production d'imitations, dont les masses souvent très faibles s'insèrent dans une métrologie commune à une vaste zone méditerranéenne, comme l'a montré l'étude du dépôt de Llívia, en Espagne²¹.

16. Depeyrot 1987, p. 44-45.

17. Pour ces découvertes, voir Hollard, 2010, Berdeaux-Le Brazidec, Hollard 2008 et Berdeaux-Le Brazidec, Hollard 2011.

18. Schiesser 2012, p. 133.

19. Depeyrot 1987, p. 45-46.

20. Hollard 1992 et 2001.

21. Guihard *et al.* 2016.

CONSTATATIONS

Les Wisigoths ont émis des monnaies d'or de type pseudo-impérial à partir de la fin du règne de Valentinien III, la marque R - A utilisée au revers désignant peut-être la production de l'atelier de Toulouse. Ces frappes apparaissent à un moment où les relations avec l'autorité romaine ont pu se relâcher mais également pour suppléer une pénurie d'exemplaires officiels, particulièrement notable sous le règne de Sévère III. Si un monnayage d'argent peut avoir été frappé, en quantité restreinte, il reste encore à le caractériser. Quant au bronze, utilisé et attesté sur de nombreux sites et dans quelques dépôts, il provient essentiellement du stock monétaire du IV^e siècle, avec l'apport d'une production d'imitations.

Tous ces éléments semblent montrer que la monnaie du V^e siècle n'a pas joué qu'un rôle marginal dans les transactions entre particuliers, comme on le pensait précédemment.

Bibliographie

BERDEAUX-LE BRAZIDEC, HOLLARD 2008 ; BERDEAUX-LE BRAZIDEC, HOLLARD 2011 ; DELAPLACE 2015 A ; DEPEYROT 1986 ; DEPEYROT 1987 ; GENEVIÈVE 2013 ; GUIHARD *ET AL.* 2016 ; HEISS 1872 ; HOLLARD 1992 ; HOLLARD 2001 ; HOLLARD 2010 ; KAZANSKI, LAPART 1995 ; LÓPEZ-SÁNCHEZ, SEGUIN 2019 ; GRIERSON, BLACKBURN (= MEC I) 1986 ; RETAMERO 1999 ; SCHIESSER 2012

MONNAIES DE BRONZE DÉCOUVERTES DANS LES FOUILLES DU MUSÉE SAINT-RAYMOND (1994-1996)

Les fouilles menées dans le sous-sol du musée Saint-Raymond, dirigées par Jean-Charles Arramond (Association pour les fouilles archéologiques nationales - A.F.A.N.) entre 1994 et 1996, ont révélé 95 sépultures datées du IV^e au VI^e siècle. Les défunts, dans des sarcophages de pierre, des coffres en bois ou des amphores pour les plus jeunes, étaient parfois accompagnés d'un petit mobilier funéraire. Dans neuf de ces sépultures, ainsi que plus

généralement dans le sol de la nécropole, les archéologues ont mis au jour des monnaies du III^e et du IV^e siècle. Leur présence dans des niveaux de l'Antiquité tardive et du Premier Moyen Âge atteste l'utilisation et la circulation de ces pièces bien au-delà de leur période d'émission.

Ariane Aujoulat



Antoninien de Gallien

Inv. 98.14.223
 Billon - 2,98 g - 6 h
 Fouilles de la nécropole du MSR (US 2312)
 Atelier de Rome, émission dite du Bestiaire, 267-268

D/ GALLIENS AVG - Buste radié à droite
 R/ APOLLINI CONS AVG // H - Centaure marchant à gauche, tenant un globe et un gouvernail

Bibliographie : Cunetio 1387 ; Geneviève n° 321

Antoninien de Tétricus II

Inv. 98.14.232
 Billon - 1,34 g - 1 h
 Fouilles de la nécropole du MSR (sondage 22)
 Atelier de Cologne, 4^e émission, 272-273

D/ [C P]IV ESV TETRI[CVS CAES] - Buste radié et drapé à droite

R/ [SPES P]VBLIC[A] - Spes avançant à gauche, tenant une fleur et relevant le bas de sa tunique

Bibliographie : Elmer 769 ; Geneviève n° 473



Nummus de Constantin I^{er}

Inv. 98.14.230

Bronze - 2,79 g - 5 h

Fouilles de la nécropole du MSR (sondage C 1)

Atelier de Londres, 319-320

D/ IMP CONSTANTINVS MAX AVG - Buste casqué, lauré et cuirassé à droite
R/ VICTORIAE LAETAE PRINC [PERP] // PL[N] - Deux Victoires debout face-à-face, tenant un bouclier inscrit VOT / PR, au-dessus d'un autel

Bibliographie : *RIC VII*, 157 ; Geneviève n° 571

Nummus de Constantin I^{er}

Inv. 98.14.233

Bronze - 1,74 g - 1 h

Fouilles de la nécropole du MSR (sondage 23)

Atelier d'Arles, 325-326

D/ CONSTANT-INVS [A]V[G] - Buste lauré à droite
R/ VIRTVS - CAESS // TA-RL - Entrée de camp à deux tourelles, portes ouvertes, au-dessus une étoile

Bibliographie : *RIC VII*, non référencé ; Geneviève n° 614



Nummus constantinien

Inv. 98.14.231
Bronze - 1,72 g - 6 h
Fouilles de la nécropole du MSR (sondage C 2)
Atelier de Rome, 330

D/ [D N CONSTAN[TI]-N]OPOLIS - Buste casqué et cuirassé à gauche, avec sceptre sur l'épaule
R/ // [R]FЄ - Victoire debout à gauche sur une proue, avec bouclier

Bibliographie : RIC VII, 332 ; Geneviève n° 664

Maiorina de Constance II

Inv. 98.14.218
Bronze - 4,78 g - 6 h
Fouilles de la nécropole du MSR (US 2241)
Atelier indéterminé, période 353-358

D/ [D N CONSTANT]-IVS P F AVG - Buste diadémé, drapé et cuirassé à droite, A derrière le buste
R/ [FEL TEMP R]EPARATIO // [—] - Soldat romain terrassant un cavalier barbare

Bibliographie : Geneviève n° 965



Bronze au 1/96^e de livre de Julien

Inv. 98.14.203

Bronze - 2,50 g - 12 h

Fouilles de la nécropole du MSR (US 2035)

Atelier d'Arles, 360-363

D/ [D N FL CL IVLIANVS P F AVG] - Buste casqué et cuirassé à gauche

R/ VOT / X / MVLT / XX // SCONST - Dans une couronne ponctuée d'un médaillon (décor non visible)

Bibliographie : RIC VIII, 324 et ss ; Geneviève n° 1171

Bronze de Gratien

Inv. 98.14.235

Bronze - 2,44 g - 11 h

Fouilles de la nécropole du MSR (sondage F2)

Atelier d'Arles, 367-375

D/ [D N GRATIAN]VS AVGG AVG - Buste diadémé, drapé et cuirassé à droite

R/ [GLORIA NO]-VI SAECVLI - N // [T]CON - L'empereur debout à droite tenant le *labarum* en main droite, la main gauche posée sur un bouclier

Bibliographie : RIC IX, 15 ; Geneviève n° 1220